

demande à NN. les Archevêques de Québec et de Montréal de concourir à l'érection d'un monument pour honorer la mémoire du grand orateur chrétien. La seconde lettre contient la réponse de LL. GG. à l'invitation de S. E. le Cardinal Perraud.

Autun, 1er juin 1898.

Monseigneur,

Au moment où je me disposais à vous remercier de l'envoi de votre Lettre Pastorale de prise de possession et à vous offrir mes meilleurs vœux, j'ai été chargé d'une mission dont je viens m'acquitter.

Pendant un court séjour que je viens de faire à Paris, Mgr Emm. de Briey, Évêque de Meaux, m'a demandé d'accepter la présidence d'un Comité qui se forme en vue d'ériger dans la Cathédrale de Meaux un monument funèbre à Bossuet.

Ce projet a été communiqué au S. Père qui a daigné lui donner son entière approbation.

Aux vingt-cinq personnages, ecclésiastiques et laïques, composant déjà le Comité, on a eu la pensée et le désir d'adjoindre des représentants de notre vieille France du Canada.

C'est à ce titre, Monseigneur, que je viens, de la part de Mgr l'Évêque de Meaux et du Comité, vous prier de nous autoriser à joindre votre nom à celui des personnes qui nous ont promis leur concours pour mener à bonne fin cette entreprise à la fois nationale et religieuse.

Je suis chargé d'adresser la même requête à Mgr l'Archevêque de Montréal.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien agréer le respectueux hommage de mes sentiments très-dévoués en N. S.

† Adolphe Louis Albert

Cardinal Perraud.

Évêque d'Autun.

Québec — Montréal, le 8 juillet 1898.

A Son Eminence le Cardinal Perraud,

Évêque d'Autun, France.

Eminentissime Seigneur,

La pensée que l'on a eue d'adjoindre des représentants du Canada aux personnages distingués qui font déjà partie du comité formé en vue d'ériger, dans la cathédrale de Meaux, un monument à Bossuet, est une pensée bien honorable pour nous.